



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*25102035\***

**29 JUL. 2025**

Greffe

N° d'entreprise : **0462 138 979**

Nom

(en entier) : **Maison Médicale AGORA**

(en abrégé) :

Forme légale : **asbl**

Adresse complète du siège : **Rue de la Verrerie 114 4100 SERAING**

Objet de l'acte : **modification de la composition de l'OA**

**L'assemblée générale de l'association « Maison Médicale Agora » s'est réunie le 18/03/2025 à Seraing, au siège social.**

**Le bureau est composé de :**

**ASKOUR Anissa**

**DE LAMOTTE Manuela**

**EVANGELISTA Laetitia**

**BORLEE Sabine**

**VOZ Simon**

**Sont présents :**

**Invités : /**

**Membres effectifs : Sophie Radermecker, Bénédicte Frippiat, Noel Geneviève, Lekeux Gaetane, Evelyne Bonhomme, Saloua El Boukili, Nadine Seillier, Manuela De Lamotte, Barbara Pieters, Emeline Legardeur, Simon Voz, Anissa Askour, Laetitia De Roover, Célia Sumbu, Frédéric Palermi, Sterpos Fabienne, Sabine Borlée**

**Sont Absents :**

**Thomas Martin**

**Sont représentés par procuration :**

**Laetitia Evangelista, Eléonore Penders**

**, Pascale Wathieu, Alicia Oben.**

**Assemblée en nombre :**

**Le quorum 4/5èmes des membres étant atteint :**

**17 présents et 4 représentés sur 22 membres effectifs**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Conformément à l'article 10 des statuts ;

La séance est ouverte à 18h45

Ordre du jour :

- Présentation du nouveau membre externe
- Présentation du projet de Laetitia De Roover
- Validation de l'engagement Psy
- Présentation des chiffres du bilan 2024
- Fixation de la date de l'AG bilan-budget

- Présentation du projet de Laetitia De Roover

Laetitia s'est inscrite pour la formation d'infirmière A1 qui se fait en quatre ans, devrait débuter au mois de septembre. Il y a une compensation partielle via un subside pour payer le remplacement de Laetitia et son salaire doit être garanti pendant la formation. Les vacances durant l'année scolaire sont des temps d'études, elle revient donc uniquement pour les vacances de Juillet-Août mais aura aussi ses congés à prendre.

- Validation de l'engagement Psy

Engagement psy : discussion au préalable en équipe et avec le CG suite au fait que le secteur psy était surchargé. L'équipe soutient l'importance du travail psy au sein de notre maison médicale et a donc suggéré un engagement pour un mi-temps.

Il y aurait 8h financées par la convention (4h de convention adulte reprises à Barbara et 4h de convention enfant) + les heures pour les réunions, le travail de réseau, ...

Proposition d'un mi-temps pour pouvoir pérenniser au cas où la convention devait s'arrêter (pour l'instant, assuré jusqu'en 2026).

Après délibération, l'assemblée générale prend les décisions suivantes :

- Admission de Frédéric Parlermini dans l'assemblée générale ainsi qu'au sein de l'OA.

Vote à l'unanimité.

- Engagement psy validé

Vote à l'unanimité.

- Date de l'AG bilan-budget :

Arrêtée au 16 avril 2025 à 19h

**CLÔTURE** : La séance est levée à 20h